



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025_17

**portant approbation du procès-verbal
du conseil d'administration du 25 juin 2025**

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Le procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin 2025 est adopté.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

Le président du conseil d'administration
Thierry DÉAU



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'Administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-18

portant approbation du Budget Rectificatif n°2 pour 2025

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée réuni le 13 novembre 2025,

Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15-4° ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 75 ETPT sous plafond et 2,5 ETPT hors plafond ;

14 814 360 € d'autorisations d'engagement dont :

- 5 975 000 € pour l'enveloppe Personnel
- 7 349 925 € pour l'enveloppe Fonctionnement
- 1 489 435 € pour l'enveloppe Investissement

19 250 845 € de crédits de paiement dont :

- 5 975 000 € pour l'enveloppe Personnel
- 8 568 410 € pour l'enveloppe Fonctionnement
- 4 707 435 € pour l'enveloppe Investissement

19 539 288 € de prévisions de recettes

288 443 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 288 443 € de variation de trésorerie
- -673 028 € de résultat prévisionnel
- -616 335 € de capacité d'autofinancement
- 288 443 € de variation du Fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025


Le président du conseil d'administration
Thierry DÉAU

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION | AQUARIUM TROPICAL

293 avenue Daumesnil • 75012 Paris • T + 33 1 53 59 58 60 • F+ 33 1 53 59 58 66 • www.palais-portedoree.fr

SIRET 130 002 728 00017 • APE 9103 Z



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025_19

portant approbation du budget initial de l'exercice 2026

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Article 1 : Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **75 ETPT** sous plafond et **3,5 ETPT** hors plafond ;
- **16 144 900 €** d'autorisations d'engagement dont :
 - ✓ 6 224 000 € pour l'enveloppe Personnel
 - ✓ 8 758 900 € pour l'enveloppe Fonctionnement
 - ✓ 1 162 000 € pour l'enveloppe Investissement
- **18 193 500 €** de crédits de paiement dont :
 - ✓ 6 224 000 € pour l'enveloppe Personnel
 - ✓ 8 517 500 € pour l'enveloppe Fonctionnement
 - ✓ 3 452 000 € pour l'enveloppe Investissement
- **17 333 769 €** de prévisions de recettes
- **- 859 731 €** de solde budgétaire

Article 2 : Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- ✓ - **1 148 102 €** de résultat prévisionnel
- ✓ - **1 021 409 €** de capacité d'autofinancement
- ✓ - **859 731 €** de variation de Fonds de roulement
- ✓ - **859 731 €** de variation de trésorerie

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Article 3 : Le budget initial de l'exercice 2026 est adopté.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

Le président du conseil d'administration
Thierry DÉAU

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION | AQUARIUM TROPICAL

293 avenue Daumesnil • 75012 Paris • T + 33 1 53 59 58 60 • F+ 33 1 53 59 58 66 • www.palais-portedoree.fr

SIRET 130 002 728 00017 • APE 9103 Z



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-20

portant approbation du plan d'actions associé à la cartographie des risques relatif au contrôle interne budgétaire et comptable

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée réuni le 13 novembre 2025,

- ✓ Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique ;
- ✓ Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 215 ;
- ✓ Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée et notamment son article 15-4° ;
- ✓ Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable pris en application de l'article 215 du décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

Le plan d'actions associé à la cartographie des risques du contrôle interne budgétaire et comptable est adopté.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

Le Président du Conseil d'administration
Thierry DÉAU



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-21

portant approbation du plan d'actions achats 2026

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée réuni le 13 novembre 2025,

- ✓ Vu le décret n° 2006-1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Etablissement public du Palais de la Porte Dorée et notamment son article 15 ;

APPROUVE LA DELIBERATION SUIVANTE :

Le plan d'action achats de l'exercice 2026 est adopté.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

Le Président du Conseil d'administration
Thierry DÉAU



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-22

relative à la signature du marché relatif à la réalisation de prestations de service de maintenance préventive et corrective des installations électriques courants forts et faibles et prestations annexes des espaces de l'EPPPD

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

Vu la délibération N° 2019-05 du conseil d'administration en date du 14 mars 2019 relative à la délégation pour l'exercice des attributions du conseil d'administration en matière de contrats et de conventions ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Le conseil d'administration autorise la direction générale de l'établissement à signer le marché relatif à la réalisation de prestations de service de maintenance préventive et corrective des installations électriques courants forts et faibles et prestations annexes des espaces de l'EPPPD pour une durée totale maximale de trente-six (36) mois, à passer tous les actes et à faire le nécessaire à la bonne exécution de ce marché.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

Le Président du Conseil d'administration
Thierry DÉAU



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-23

relative à la signature du marché relatif à la réalisation de prestations de service d'exploitation et de maintenance des installations et équipements de plomberie, chauffage/ventilation, désenfumage, couverture et étanchéité des espaces de l'EPPPD

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

Vu la délibération N° 2019-05 du conseil d'administration en date du 14 mars 2019 relative à la délégation pour l'exercice des attributions du conseil d'administration en matière de contrats et de conventions ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Le conseil d'administration autorise la direction générale de l'établissement à signer le marché relatif à la réalisation de prestations de service d'exploitation et de maintenance des installations et équipements de plomberie, chauffage/ventilation, désenfumage, couverture et étanchéité des espaces de l'EPPPD pour une durée totale maximale de quarante-huit (48) mois, à passer tous les actes et à faire le nécessaire à la bonne exécution de ce marché.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025


Le président du conseil d'administration
Thierry DÉAU



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-24

**relative à la signature d'une autorisation d'occupation temporaire du
domaine public n° 2025-616 relatif à l'exploitation d'une boutique
éphémère**

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Le conseil d'administration autorise la direction générale de l'établissement à signer une convention d'autorisation d'occupation du domaine public n°2025-616 relative à l'exploitation d'une boutique éphémère au sein de l'établissement entre l'été 2026 et été 2027, à passer tous les actes et à faire le nécessaire à la bonne exécution de cette autorisation d'occupation du domaine public.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

Le président du conseil d'administration
Thierry DÉAU



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Conseil d'administration du 13 novembre 2025

Délibération n° 2025-25

Portant approbation de l'ajout d'un nouvel espace privatisable aux tarifs de mise à disposition d'espaces

Le conseil d'administration de l'Établissement public du palais de la porte Dorée,

Vu le décret n° 2006 – 1388 du 16 novembre 2006 relatif à l'Établissement public du palais de la porte Dorée et notamment son article 15 ;

APPROUVE LA DÉLIBÉRATION SUIVANTE :

Le conseil d'administration autorise la direction générale de l'établissement à ajouter le Salon des laques comme nouvel espace privatisable aux tarifs de mise à disposition d'espaces de l'établissement.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025



Le président du conseil d'administration
Thierry DÉAU